

Eau en régie publique : prochaine réunion en septembre

Depuis plusieurs mois, le débat est sur la table. Le retour à une régie publique de l'eau à Mantes-la-Jolie et au sein de la Camy (communauté d'agglomérations de Mantes-en-Yvelines) arrivera-t-il ?

Pour être fin prêt pour la rentrée et poursuivre leurs actions, des militants et des représentants du Parti Socialiste, du Parti Communiste français, du Parti Ouvrier Indépendant et du Parti de Gauche, ainsi qu'un militant du Nouveau Parti Anticapitaliste (venu en observateur) étaient présents jeudi soir au local commun résidentiel de Gassicourt, autour de Maurice Martin, un des leaders du mouvement.

Ce dernier a rappelé quels étaient les nombreux intérêts que représenterait un retour à une régie publique de l'eau : « En régie publique, l'eau coûte environ 2,50 euros le m³ (tout compris). En régie privée, c'est 3,35 euros le m³. On sait bien que



■ Une nouvelle réunion a été décidée pour le 24 septembre prochain.

la différence va dans la poche des actionnaires. Véolia a d'ailleurs augmenté ses bénéfices de 15 % l'année dernière. Nous avons décidé de mener cette bataille, comme cela a été fait à Rouen, où ils l'ont gagné. Et nous partons de l'idée qu'il n'y a pas de raison que ça ne marche pas. »

Les contrats de la Camy concernant l'eau arrivant bientôt à terme (même si les dates sont différentes, 2010 et

2011), les défenseurs d'un retour à une régie publique se mobilisent d'autant plus. « Nous nous battons pour faire pression sur les élus de la Camy. Le retour à la régie, c'est l'intérêt des habitants mais c'est aussi important pour l'eau en tant que marchandise précieuse », poursuit Maurice Martin.

Pour avoir accès « au dossier », les militants et représentants des partis politiques ont dé-

cidé de se constituer en association, ou en comité, à la rentrée de septembre, « pour inciter les élus à faire ce choix », explique Maurice Martin, avant de conclure : « C'est aussi le moyen de faire en sorte que la gauche puisse se réconcilier sur ce point-là et faire cause commune. »

F.Ce.

La prochaine réunion est programmée le jeudi 24 septembre à 19 heures.